

Conseil d'école

Groupe scolaire E. Cheneau

JEUDI 8 FEVRIER 2018

La séance débute à 16h30

Présents :

- Les représentants des parents d'élèves : M. Lahaye, Mme Bernard, Mme Bricout, Mme Renard, Mme Glaneux, Mme Reuiller, Mme Hassayoune, M. Salaber, Mme Rousseau, Mme Leprêtre, Mme Caoudal.
- Les enseignants : Mme Bientz, Mme Clot, Mme Caulier, Mme Chuberre-Dodé, Mme Ghali, M. Tissandier, Mme Vilches, Mme Loizeau, Mme Lalande, Mme Beauvy, Mme Ebel.
- Les représentants de la Municipalité : Mme Michel et M. Grandvillemin.
- M. Le Lourec, directeur du service Enfance et jeunesse de la Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France ; Mme Thénault, directrice du centre périscolaire.

Absents excusés :

- Mme Férant, Inspectrice de l'Education Nationale.

CHANGEMENT DE RYTHMES SCOLAIRES

Mme Bientz rappelle que ce conseil d'école abordera le point du changement des rythmes scolaires ainsi que quelques manifestations à venir.

M. Le Lourec se présente. Les parents d'élèves souhaitent savoir quelle sera l'organisation en cas de passage à 4 jours. Pour l'instant, il n'y a pas de changement d'organisation de prévu. Les enfants de Hanches resteront donc sur Hanches l'année prochaine (néanmoins, il se peut qu'un changement intervienne plus tard). Les horaires seront inchangés. Seuls les tarifs risquent d'être modifiés. Ils seraient alors basés sur des taux d'efforts. M. Lourec explique le principe et répond aux interrogations des parents d'élèves.

1) Résultats du sondage effectué auprès des familles

M. Grandvillemin présente les résultats du sondage fait par la Municipalité.

141 réponses sur 268 inscrits (200 familles)

Contre le retour aux 4 jours	Pour le retour aux 4 jours	Sans opinion
50 (35,4 %)	83 (58,9 %) + 5 (3,5 %) si accueil à Hanches 88 (62,4 %)	3 (2,2 %)

Concernant les horaires, la municipalité souhaiterait une harmonisation des rythmes et des horaires au niveau du secteur. Les horaires proposés après concertation avec d'autres mairies seraient : 8H45-11h45 13h30-16h30.

Les enseignants proposent : 8h30-11h45 13h45-16h30 (horaires identiques pour les élémentaires et les maternelles) afin que la pause méridienne dure 2 heures. Cela est d'autant plus préférable que Mme Thénault précise qu'11h45 ne permettent pas de faire manger tous les enfants dans de bonnes conditions.

Les parents d'élèves souhaitent privilégier le confort des enfants et soulignent que les problèmes de transports ne devraient pas influencer le choix des horaires. M. Le Lourec rappelle que les enfants doivent être dans de bonnes conditions pour travailler l'après-midi. Une demande avec les horaires proposés par les enseignants sera donc faite. Mme Bricout souhaite savoir quel est le délai de réponse de la part des transporteurs. M. Grandvillemin informe le conseil d'école que cela dépend des réponses de toutes les écoles du secteur.

2) Répartition des voix au Conseil d'Ecole

Mme Bientz rappelle la répartition des voix au Conseil d'Ecole.

- Municipalité : 2 voix
- Parents : 11 voix
- Enseignants : 11 voix
- DDEN : 1 voix

3) Vote du Conseil d'Ecole

	Municipalité	Parents d'élèves	Enseignants	Total
Contre le retour aux 4 jours	1	3	3	7
Pour le retour aux 4 jours	1	5	6	12
Abstention	0	3	2	5

Le Conseil d'Ecole demande donc le passage aux 4 jours avec les horaires 8h30-11h45/13h45-16h30
Après vote au conseil municipal, la Municipalité fera suivre le dossier pour obtenir l'accord de l'Inspection Académique. Tous les documents de demande de dérogation doivent parvenir à l'Inspection Académique le 23 février 2018 au plus tard.

QUESTIONS A LA MAIRIE

Repas du mardi 6 février

Les transports scolaires ayant été suspendus mardi 6 février 2018, les repas des enfants qui prennent le car seront remboursés sur demande.

Clôture de la cour maternelle

M. Grandvillemin souhaite avoir un retour sur la clôture installée dans la cour de l'école maternelle. Les enseignantes en sont très satisfaites et remercient la Mairie.

Sonnette

Mme Bientz souligne que la sonnette installée en maternelle et en élémentaire n'est pas audible.

L'ÉCOLE

Le Carnaval

Le Carnaval aura lieu le vendredi 20 avril. Les déguisements des élèves de l'école maternelle seront fabriqués en classe. Les élèves de l'école élémentaire sont invités à apporter un déguisement sur le thème des contes.

Le parcours du défilé dans les rues de la ville sera identique à celui de l'an passé. Chaque classe de maternelle sera parrainée par une classe élémentaire. Au retour aura lieu un goûter. Un affichage pour les gâteaux, bonbons et boissons sera mis en place sur les portes de l'école afin de limiter le gaspillage.

Le cross

Le cross aura lieu le 17 avril. Toutes les classes de l'école élémentaire participent ainsi que deux classes de l'école maternelle. Le cross aura lieu au stade de Hanches.

Musée à l'école

L'exposition des travaux de fin de période aura lieu le jeudi 22 février de 16h à 19h dans la cour élémentaire.

Liaison CM2-6^e

La rencontre de hand-ball pour la liaison CM2-6^e mardi 24 avril. Mme Ebel souligne qu'il n'y a pour l'instant qu'un parent qui s'est porté volontaire pour accompagner l'ensemble des CM2.

Kermesse

La kermesse aura lieu le samedi 30 juin 2018. Tout comme l'an passé, les élèves présenteront un petit spectacle. Mme Bricout propose une organisation plus en amont. Une réunion est programmée pour le jeudi 15 mars à 19h.

Fin de la réunion à 17h30

V. Bientz - directrice